



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 08 NOVEMBRE 2014

■ CHÂTEAUBERNARD

CL 8/11/2014

Michel Boujenah s'annonce en avril prochain au Castel

Après Benabar (8 février) qui essuiera les plâtres du Castel, la nouvelle salle culturelle de Châteaubernard, ce sera le tour de Michel Boujenah (Repro CL), samedi 11 avril 2015. À partir de 20h30 l'humoriste racontera «sa vie héroïque entièrement inventée. Une version un peu arrangée de son autobiographie qui n'en demeure pas moins touchante et fascinante». La billetterie est déjà ouverte pour ces deux soirées sur les réseaux Fnac et Ticketnet (Auchan-Châteaubernard, Leclerc-Cognac, Cultura...)



So 8/11/2014
CHÂTEAUBERNARD (16)

Quatre ans après la tuerie, une stèle...

Le 8 novembre 2010, Norbert Darriet, gendarme de 64 ans à la retraite, récupérateur compulsif, abattait trois personnes à la déchetterie de Châteaubernard, près de Cognac. Darriet retournait ensuite son fusil de chasse contre lui, échappant à la mort, mais plongeant dans le deuil les familles de Sandie Bouillaud, 29 ans, d'Évelyne Leroux, 35 ans, et de Gérard Nadau, 53 ans. Quatre ans jour pour jour après la tuerie, une stèle à la mémoire des victimes est dévoilée ce samedi matin. Darriet est mort en janvier 2013 dans sa chambre carcérale de l'hôpital Pellegrin à Bordeaux. Défiguré, aveugle et sourd, il était pourtant accessible



Jean-François Macaire attendu au CFA

Le président de la région Poitou-Charentes viendra au Centre de formation des apprentis de Cognac, mercredi, où sera présenté le projet de rénovation. Il se rendra également dans l'usine Grégoire et au Bureau interprofessionnel du cognac, et signera le Contrat régional avec le territoire. ARCHIVES ANNE LACAUD

So 8/11/2014

5081112614

Une stèle à la mémoire des trois victimes de Darriet

TUERIE DE CHÂTEAUBERNARD Ce matin, un hommage est rendu à Sandie Bouillaud, Evelyne Leroux et Gérard Nadau, quatre ans après le drame du 8 novembre 2010

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

La stèle est dévoilée ce matin, à 11 heures précises, près des lieux du drame, l'ancienne déchetterie de Châteaubernard. Le maire, Pierre-Yves Briand, a voulu un texte très sobre : « En souvenir des victimes du 8 novembre 2010, Gérard Nadau, Evelyne Leroux, Sandie Bouillaud. »

Ce matin-là, un peu après 9 heures, Norbert Darriet, 64 ans, tuait trois personnes. De sang-froid. Avec son fusil de chasse. Qu'il retourna contre lui. Grièvement blessé, Darriet était transporté d'urgence au CHU de Bordeaux. Il y est décédé en janvier 2013, emporté par un œdème pulmonaire majeur. Décrit comme impulsif, désinhibé, agressif à l'égard du personnel médical tout au long de ses deux longues années d'hospitalisation, l'homme était défiguré et aveugle, sourd d'une oreille et incontinent. Il était néanmoins accessible à une sanction pénale et susceptible d'être traduit devant les assises. Sa mort a mis fin à l'action judiciaire. Non-lieu pour cause de décès. Il n'y aura jamais de procès Darriet.

Deuil difficile

Aujourd'hui, quatre ans jour pour jour après la tuerie, hommage est rendu aux victimes. Un hommage solennel, presque exceptionnel. Il est rare, en effet, qu'une collectivité publique fasse ainsi ériger un moment, si peu de temps après un fait-divers. « Certes, mais ce fait-divers n'a rien de banal. Deux personnes ont été tuées dans l'exercice de leur métier, leur mission de service public, et la troisième victime était un usager », rappelle Daniel Boyer, l'ancien maire, qui, le premier, a eu l'idée de cette stèle.

« Trois commémorations ont été organisées en 2011, 2012 et 2013. Les cérémonies étaient douloureuses, à la fois espérées et redoutées par les familles. Elles ne pouvaient se pro-



Lors de la première cérémonie sur les lieux de l'ancienne déchetterie, le 8 novembre 2011. ARCHIVES 50

longer indéfiniment », poursuit M. Boyer, qui n'a pas de mot pour qualifier l'émotion que suscita le drame à l'époque. L'heure, selon lui, serait désormais au deuil. Un deuil certes difficile en l'absence de procès.

Ce matin, Jean Revéreault, le président de Calitom (le service public des déchets, dont Mmes Bouillaud et Leroux étaient salariées), ne sera pas présent à la cérémonie. Pris de longue date par des obligations familiales, il a demandé à son collègue Michel Desafit de le représenter. « Cet hommage est important, témoigne M. Revéreault. L'érection de cette stèle a valeur de symbole. Il y a deux ans, je crois, nous avions, à Calitom, organisé une cérémonie un peu similaire. Cela s'était fait en toute discrétion, loin de la presse et des caméras, avec les familles. Cela se passait dans le jardin de notre siège social, à Mornac, où nous avions planté des arbres en citant quelques vers de Lamartine. »

CHRONOLOGIE

Il n'y aura jamais de procès

8 NOVEMBRE 2010 Norbert Darriet, gendarme de 64 ans à la retraite, répupérateur compulsif, abat trois personnes à la déchetterie de Châteaubernard : deux employées de Calitom, le service public des déchets, et un usager. Darriet retourne son fusil de chasse contre lui. La cartouche lui emporte la moitié du visage. Mais le tireur échappe à la mort.

20 JANVIER 2011 Darriet, hospitalisé au CHU de Pellegrin, est mis en examen pour assassinat. Défiguré, il ne peut parler mais fait quelques « déclarations succinctes » au moyen d'une ardoise.

8 NOVEMBRE 2011 Hommage aux victimes sur les lieux du drame. La céré-

monie, voulue par le maire, est sobre, courte mais très douloureuse. L'une des sœurs de Gérard Nadau ne comprend pas qu'autant d'énergie soit déployée pour soigner Darriet.

JANVIER 2012 Les conclusions d'un expert psychiatre décrivent le profil paranoïaque « extrêmement marqué » de Darriet.

8 NOVEMBRE 2012 Les familles des victimes et 70 personnes disent leur colère sur les marches du tribunal d'Angoulême. Ils s'interrogent : y aura-t-il un jour un procès ?

8 JANVIER 2013 Mort de Darriet dans sa chambre carcérale. Il n'y aura donc jamais de procès.

Le dispositif «Voisins vigilants» à l'étude pour la commune

Lors du dernier conseil municipal, Pascale Belle, maire, a annoncé aux élus avoir participé à une réunion d'information avec la gendarmerie pour appréhender le dispositif «Voisins vigilants». Le maire de Cherves-Richemont était aussi présent au rendez-vous.

«Face aux fréquents cambriolages et autres incivilités constatés dans la commune, ce dispositif devrait permettre une baisse des délits selon les constats de la gendarmerie, a déclaré la maire. S'il est adopté, "Voisins vigilants" fera appel à des personnes avisées qui seront chargées de signaler tout fait inhabituel à la gendarmerie». Une nouvelle réunion sur le sujet concernera les élus le 20 novembre, puis une information publique intéressera cette fois les habitants.

Contrats de gaz. Les collectivités ont obligation de renégocier les contrats de fourniture de gaz.

Pour faire jouer la concurrence, GDF Suez a produit un devis plus intéressant et permettra une économie d'environ 2% avec un prix bloqué sur trois ans.

Locaux communaux. Une campagne de réfection de l'isolation thermique des locaux communaux est mise en place. A l'école des détecteurs de fumée ont été installés, les peintures du préau, du portail et du sol ont été réalisées, des éta-gères posées sous le préau et un devis de 598 € HT pour la pose d'une porte coupe-feu dans la cuisine de l'école a été accepté. Un devis de réfection de la toiture de la salle des fêtes est demandé ainsi qu'une réflexion sur ses aménagements extérieurs.

Des travaux de finition ont été réalisés dans le club house du football et dans la bibliothèque. Une salle est prête à être mise à disposition pour des activités senior dans l'ancienne mairie. Des travaux d'isolation thermique et

phonique ont été chiffrés pour des salles du centre culturel, soit environ 6 500 € pour 285 m².

Collecte des déchets. Calitom demande aux communes d'acquiescer des containers pour chaque foyer. Le conseil demande à rencontrer un délégué Calitom afin de trouver des solutions adaptées à tous.

Voirie. Des travaux sont à prévoir rue de Gatechien au niveau de la Pommeraie, dans la partie haute du chemin de Saint-Rémy, du chemin de la Terrière pour l'écoulement des eaux de pluie. Une étude est en cours pour l'installation d'un plateau-ralentisseur dans le bourg devant la boulangerie et une réflexion est à mener pour faire ralentir les véhicules rue de Gatechien. La mise en zone bleue des emplacements de stationnement devant les coiffeurs sera la solution adoptée pour éviter leur occupation de longue durée.

50
88
CL 8/11/2014

Châteaubernard. Cérémonie commémorative à 11 h 15 au monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur.